

COMPRENDRE L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

□ CONTEXTE

Le modèle linéaire consistant à « extraire, produire, consommer et jeter » entraîne une **surconsommation des ressources** et génère de nombreux impacts environnementaux, économiques et sociaux destructeurs. Les modèles de production et de consommation circulaires permettent de **réduire les impacts sur l'environnement** et de dissocier la consommation de ressources naturelles de la création de valeur et de la croissance économique. L'adoption de tels modèles concourt à la création de **nouvelles valeurs** et à l'atteinte des **Objectifs de Développement Durable**.

□ QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ?

L'économie de la fonctionnalité est l'un des 7 des piliers de l'économie circulaire telle que [définie par l'ADEME](#). Ce modèle consiste à **privilégier l'usage des produits** à leur possession, c'est à dire vendre ou acheter des **services** liés à des biens matériels plutôt que les biens matériels eux-mêmes.

□ COMMENT ÇA MARCHE ?

L'économie de la fonctionnalité implique de créer des **offres économiques**, que l'on peut appeler « **solutions** », qui **associent des biens et des services**. Le producteur met à disposition les équipements et facture leur usage par des contrats d'abonnement. L'utilisateur ne devient pas propriétaire des produits mais **utilise leur(s) fonction(s)**.

□ A QUI S'ADRESSE CE MODELE ?

L'économie de la fonctionnalité **s'applique à tous** : aux entreprises de la plupart des domaines d'activité, quelle que soit leur taille, aux citoyens et aux différents acteurs publics.

EXEMPLES :

L'**autopartage** est une alternative à la possession d'un véhicule. Il consiste à partager l'usage d'une flotte de véhicules mise à disposition des conducteurs. [Illustration](#)

La vente de chaudières peut être remplacée par la **vente de chaleur**. Les équipements restent la propriété d'une entreprise qui garantit le bon fonctionnement du système et facture seulement sa consommation à l'utilisateur. [Illustration](#)

Certaines machines, tels que le **matériel industriel** pour produire de l'air comprimé, coûtent cher en investissement et en fonctionnement pour les clients. Contractualiser sous la forme de l'économie de la fonctionnalité leur permet de bénéficier de leurs fonctions sans en supporter les contraintes. [Illustration](#)

□ QUELLE DIFFÉRENCE AVEC LA LOCATION ?

L'économie de la fonctionnalité ne peut pas se résumer au remplacement de la vente du bien par la vente de l'usage. Cette définition renvoie au système de location classique, reposant notamment sur une logique de volume.

En économie de la fonctionnalité, les solutions s'inscrivent dans une **perspective de développement durable** et intègrent la pensée **cycle de vie** !

Le producteur s'attache à **répondre aux besoins réels du client** mais aussi plus globalement à générer des **externalités positives** en intégrant des critères économiques, sociaux et environnementaux. Les offres recherchent la **performance environnementale et sociale** en intégrant par exemple la réduction de la consommation de ressources (matières premières, énergie, consommables...), la réduction des déchets, la consommation d'énergie renouvelable, l'allongement de la durée de vie des produits, les impacts sur la santé, l'inscription dans l'économie locale, le bien être des usagers, etc.

EXEMPLES :

La **performance d'une offre en restauration collective** repose sur plusieurs éléments : la qualité gustative et nutritionnelle, des produits bio et locaux, la réduction du gaspillage alimentaire, l'éducation à l'alimentation, l'amélioration des conditions de travail du personnel, une meilleure organisation du service, des quantités adaptées, etc. [Illustration](#)

La **performance d'une offre d'éclairage** repose sur une solution globale comprenant la conception sur mesure de l'ambiance lumineuse, l'installation des luminaires, la maintenance, la réduction des consommations d'énergie, la qualité de l'éclairage, la gestion en fin de vie du matériel, etc. [Illustration](#)

Le modèle économique des organismes en charge de la **gestion des déchets**, en général assujettis aux volumes traités, ne favorise pas les actions de prévention pour réduire les déchets. De nouveaux « Contrat de Performance Déchets » prennent appui sur l'économie de la fonctionnalité pour dépasser cet antagonisme et construire une solution intégrée de gestion et de prévention des déchets. Ce type de contractualisation incite à donner de la valeur à la prévention jusque-là perçue comme une charge face à la gestion des déchets, qui elle, génère des revenus. Il encourage également le dialogue et la coopération entre les acteurs. [Illustration](#)

□ COMMENT SAVOIR SI UN PROJET RELEVE DE L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ?

Plusieurs types d'offres s'inscrivent dans l'économie de la fonctionnalité et il n'existe pas d'évaluation au sens propre du terme. C'est **un modèle vers lequel évoluent progressivement les acteurs** dans leurs activités et leurs pratiques. La location peut par exemple représenter une première étape.

- ✓ Privilégier l'**usage plutôt que la propriété**, les services plutôt que les produits
- ✓ Rechercher la **qualité**, le **sur-mesure**, la performance d'usage
- ✓ Rechercher la **performance environnementale et sociale**
- ✓ **Coproduire les solutions** avec les bénéficiaires
- ✓ Établir des **contrats de longue durée**
- ✓ Ancrer les solutions dans le **territoire** et créer des **emplois locaux**



□ COMMENT L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ S'INSCRIT-ELLE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

✓ DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

L'économie de la fonctionnalité incite les producteurs à **mieux maîtriser le cycle de vie** des biens matériels puisqu'ils en restent les propriétaires. Ils doivent en effet en maîtriser les coûts de fonctionnement et de fin de vie.

Les offres visent la performance environnementale (consommations d'énergie et de consommables, réduction des déchets...). **L'obsolescence programmée laisse place à l'allongement de la durée de vie**. Le modèle favorise les leviers suivants : éco-conception, robustesse, entretien régulier, réparation, réutilisation de pièces, recyclage.

Par ailleurs, l'usage partagé de certains équipements **optimise leur utilisation** et réduit les besoins globaux en ressources matérielles. Il faut toutefois considérer le report des dépenses vers d'autres postes de consommation (l'effet rebond).

✓ DIMENSION ÉCONOMIQUE

L'économie de la fonctionnalité est un facteur de compétitivité pour les entreprises dans un marché concurrentiel principalement basé sur le rapport prix/qualité/délais. La **compétitivité** et la **différenciation** sur le marché reposent plutôt sur la **qualité** et des **ressources immatérielles** : la compréhension du besoin et des usages du client, le sur-mesure, la confiance, la réactivité, les services, la performance globale de l'offre...

Les contrats établis sont de plus longue durée, des **relations partenariales** s'établissent avec les clients et les fournisseurs, facilitant ainsi leur fidélisation et **l'amélioration des services rendus** en lien avec eux. Les entreprises tirent également de ce modèle une meilleure **maîtrise des coûts** et une plus grande **visibilité économique**. Elles réduisent leur dépendance vis-à-vis des approvisionnements et des coûts des matières et de l'énergie. En restant propriétaire des produits, elles valorisent les biens dans la durée (réparation, réutilisation des composants...).

De son côté, l'utilisateur n'a **pas à supporter d'investissement**, ses coûts sont échelonnés, plus prévisibles, basés sur sa consommation réelle et peuvent être réduits.

Il est **libéré de contraintes** telles que l'entretien, la maintenance, l'assurance, la gestion de fin de vie. Il n'a plus à gérer des activités pour lesquelles il n'est pas compétent.

Les solutions sont mieux **adaptées à ses besoins** et plus complètes. Certaines offres vont jusqu'à proposer l'accompagnement au changement, la formation des usagers...

✓ DIMENSION SOCIALE ET SOCIÉTALE

L'évolution du modèle économique des entreprises entraîne des changements dans les façons de travailler. L'économie de la fonctionnalité tend à **redonner du sens au travail**, à favoriser la coopération, la montée en compétences, la valorisation des savoirs, savoir-faire et de la relation client.

Ce modèle contribue à créer des **emplois locaux** et **difficilement délocalisables** notamment en raison des garanties de services intégrées dans les solutions.

La performance résulte de la connaissance des besoins et des usages des clients. Afin de produire des offres de qualité, les entreprises doivent engager des **relations de confiance**, sur la durée avec leurs clients. Ainsi, l'économie de la fonctionnalité favorise le **dialogue**, la **coopération** entre les acteurs du territoire.

Certaines solutions répondent à des **enjeux de territoire** tels que l'alimentation, la consommation énergétique ou la mobilité. Elles contribuent à créer des **dynamiques locales** autour de la recherche de performances au niveau territorial et plus seulement individuel. Illustration.

□ COMMENT ADOPTER CE MODELE ?

Les entreprises doivent apprendre à produire autrement

- Modification du **modèle d'affaire** de l'entreprise pour passer de la vente de produits à la vente de solutions. Evolution vers des contrats de performance...
- Évolution de la **façon d'innover** : des produits et services conçus pour durer, pour évoluer...
- **Co-construction** des solutions avec les usagers et les autres parties prenantes : fournisseurs, collectivités, assureurs, investisseurs... / Recherche de modes de contractualisation, de financement et d'assurance adaptés.
- Évolution de l'**organisation interne** et des **compétences** (conception, entretien, logistique, suivi client, marketing)
- **Pédagogie** vis-à-vis des clients et des partenaires

Les usagers/acheteurs doivent apprendre à acheter et consommer autrement

- Se détacher du **rapport individuel à la propriété**
- Adopter une **approche globale de l'achat** et tenir compte des impacts générés
- Participer à une **réflexion sur les usages** : quel besoin ? pour qui ? à quelle fréquence ? dans quel contexte ?
- Considérer le **coût global** des biens : consommation énergétique, durée de vie, réparabilité...
- **Évolution des métiers** et des compétences des acheteurs
- Évolution de la façon de **concevoir les marchés**

Au niveau de la commande publique, la mise en œuvre d'une économie de la fonctionnalité est encouragée, directement ou indirectement, par de nombreuses incitations et obligations :

- Le code des marchés publics
- La loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TEpCV)
- La Feuille de Route pour l'Économie Circulaire (FREC)
- Les démarches Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG) et les Contrats d'Objectif Déchets et Economie Circulaire (CODEC)
- Le Programme National de Prévention des Déchets (PNPD), les Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) et les Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
- Les Schémas de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPAR ou SPASER) en lien avec le Plan National d'Actions pour l'Achat Public Durable (PNAAPD)

Ensemble, les acteurs économiques, les acteurs publics, les citoyens (...) doivent imaginer des nouveaux modèles de consommation, co-construire des solutions, expérimenter de nouveaux modes de gouvernance, évaluer les démarches et essaimer les bonnes pratiques.

□ BIBLIOGRAPHIE ET DOCUMENTS POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE SUJET

Sites ressources

- Club CLEF - Club d'acteurs pour l'économie de la fonctionnalité : <https://www.eclaira.org/project/h/club-clef.html>
- Réseau ECLAIRA, Retours d'expérience : <https://www.eclaira.org/initiative/#search,LHJleF9waWxsaWVyX2lkOjM=:page1>
- Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération : <https://www.ieefc.eu/>
- Expériences d'entreprises : <http://crepe.ieefc.eu/experiences-entreprises/>
- ADEME, « Economie circulaire » : <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>
- ADEME, « L'économie de la fonctionnalité : de quoi parle-t-on ? », 2017, www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/economie_fonctionnalite_definition_201705_note.pdf
- ADEME, « Les avis de l'ADEME - L'économie de la fonctionnalité », 2019, https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-de-lademe_economie_fonctionnalite_janvier_2019.pdf
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, page sur l'économie de fonctionnalité : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/leconomie-fonctionnalite>

Vidéos et infographies

- CIRIDD, « Et si en 2019 vous adoptiez l'économie de fonctionnalité ? », 2019, <https://youtu.be/8tWSKMxi8jY>
- CIRIDD, « Forézienne MFLS, un modèle de services affûté pour les métiers du bois », 2018, <https://youtu.be/buFkBT56EPk>
- CIRIDD, « ERE 43, coopération locale pour la production et la vente de chaleur », 2017, <https://youtu.be/O63ZYlimniM>
- Réseau Alliances, « C'est quoi l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération ? », 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=tSDm0mn0OBc&feature=youtu.be>
- Ministère de la Transition écologique et solidaire, « Economie de la fonctionnalité : créer de la valeur dans un monde aux ressources limitées », 2015, <https://youtu.be/EXPPMZXPvZy>
- ADEME, « Imaginer demain l'économie de la fonctionnalité », <http://multimedia.ademe.fr/catalogues/economie-fonctionnalite/>

Etudes et articles

- ADEME, « Économie de la fonctionnalité : une vision nouvelle, des acteurs s'engagent », ADEME & Vous : Le Mag n° 106, 2017, https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2017/06/ADEME_MAG106_web_bis.pdf
- Etude prospective : VUIDEL P, PASQUELIN B et ADEME, « Vers une économie de la fonctionnalité à haute valeur environnementale et sociale en 2050. Les dynamiques servicielle et territoriale au cœur du nouveau modèle », Collection Horizons, 2017, <https://www.ademe.fr/vers-economie-fonctionnalite-a-haute-valeur-environnementale-sociale-2050>
- Synthèse : CERDD, « Commande publique et économie de la fonctionnalité dans la perspective des villes durables », 2016, <http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Urbanisme-et-planification-durables/Ressources-urbanisme-durable/Synthese-commande-publique-et-economie-de-la-fonctionnalite-dans-la-perspective-des-villes-durables>
- BOURG Dominique, BUCLET Nicolas, « L'économie de fonctionnalité. Changer la consommation dans le sens du développement durable », Futuribles n°313, 2005
- BUCLET Nicolas, « L'économie de fonctionnalité entre éco-conception et territoire : une typologie », Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 5, n°1, 2014, <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10134>
- SEMPELS C, « Eco-(socio)-conception, économie circulaire, écologie industrielle, économie de la fonctionnalité, économie de la fonctionnalité et de la coopération (...) », Document auto-publié sous licence creative commons, 2016, <http://christophe-sempels.com/Positionnementapproches.pdf>